

Charte des règles de civilité du collégien

établie par les membres du CVC

Je respecte mon travail et ma scolarité

- Je me présente avec mon carnet de correspondance et le matériel nécessaire
- Je respecte les horaires de l'emploi du temps
- Je circule dans les couloirs et j'entre en classe calmement
- Je respecte l'autorité du professeur
- Je fais les travaux demandés par les professeurs

Je respecte les personnes

Les relations envers tous les personnels et les élèves doivent être courtoises et loyales.

- Je respecte les personnes et je n'insulte pas le personnel ou les autres élèves de l'établissement
- Je respecte et je défends le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons ainsi que les règles de la mixité
- Je respecte les religions des autres, (respecter les règles de tolérance et de laïcité)
- Je facilite et respecte le travail des agents d'entretien
- Je n'utilise pas mon téléphone portable pour filmer et diffuser des images portant atteinte à la dignité des personnes

Je respecte les biens communs

- Je respecte le matériel de l'établissement et les équipements mis à ma disposition (tables, chaises, TBI, manuels, ...)
- Je ne dégrade pas le matériel du self
- Je participe au maintien de la propreté des locaux et des sanitaires (papiers, chewing-gum par terre)
- J'utilise les alarmes et extincteurs seulement en cas d'incendie
- Je respecte les véhicules de transports scolaires

Nous rappelons à tous que ces règles renforcent un climat de vie favorable dans le collège, autant pour les élèves que pour les professeurs ou le personnel de l'établissement.

Je m'engage à respecter ces règles

Signature de l'élève :

Signature(s) du (des) représentant(s) légal (aux) :